

# Réseau Semences Paysannes :

*BIODIVERSITE des SEMENCES et PLANTS dans les FERMES*

## **Editorial, par Pierre Fabre et Jacques Caplat (FNAB)**

*Le Réseau Semences Paysannes est issu d'un pari un peu fou : réunir des acteurs aussi variés que les organisations de producteurs bio, les associations thématiques (vigne, blé, fruits...), des semenciers artisanaux, des organisations syndicales généralistes... autour d'un projet commun : la sélection à la ferme. L'enthousiasme manifesté par les participants aux rencontres de Toulouse-Auzerville avait montré l'intérêt et le réalisme de ce pari. Aujourd'hui, plusieurs actualités en démontrent la grande pertinence.*

*Le contexte n'est pourtant pas facile : à l'échelle internationale, les partisans de l'OMC voudraient bien breveter le vivant et l'innovation, imposer les OGM et contraindre les paysans du tiers-monde à s'aligner sur les schémas de dépendance connus en Europe et en Amérique du Nord. A l'échelle européenne, les débats sur la coexistence des OGM et de la bio, comme le vote récent d'un projet de brevetabilité des logiciels, témoignent d'une dérive similaire.*

*Cependant, il est possible d'écrire désormais que les paysans ont pris conscience des enjeux, et s'organisent pour reprendre en main leur devenir. Cela est vrai à l'échelle de la France, avec la formalisation officielle de l'association Réseau Semences Paysannes. Les nombreuses initiatives présentées dans ce bulletin (boulangerie paysanne, potagères, maïs) en témoignent, comme la présence de la plupart des membres de l'association sur le plateau du Larzac au début du mois d'août. Cela commence à être vrai à l'échelle de l'Europe, avec des projets incluant divers partenaires de l'UE ou d'Europe de l'Est. Cela est également le cas dans le reste du monde, où des alliances se nouent (création d'un groupe de travail sud-asiatique dont la composition est proche de celle de Semences Paysannes mais transnationale ; initiatives indiennes, africaines ou sud-américaines pour la conservation des variétés anciennes et locales).*

*Les semences sont au cœur des débats les plus sensibles du 21<sup>ème</sup> siècle : biodiversité, autodéveloppement, lutte contre les brevets... Les paysans peuvent y apporter une contribution majeure.*

## Les brèves/ actualités

**Les rencontres nationales autour de la boulangerie paysanne** se sont tenues les 27 et 28 juin 2003 chez Nicolas et Véronique Supiot. Ces deux journées ont permis de faire le tour de variétés anciennes cultivées par des paysans pour leur aptitude à être menées en bio et leur qualité en transformation artisanale. L'intervention de Brigitte Fichaux, diététicienne, ainsi que l'expérience des paysans boulangers (dont les clients, théoriquement intolérant au gluten, consomment le pain) a posé l'interrogation sur la qualité des glutens de variétés modernes de blé, et l'intérêt du travail sur les variétés anciennes. Plusieurs pistes de travail sont lancées, notamment des essais pour étudier l'évolution des variétés conservées à la ferme dans différents terroirs (avec l'INRA de Gif sur Yvette), définir des critères d'approche globale de la qualité, notamment pour le gluten (avec l'ENITA de Clermont-Ferrand), faire circuler les informations (savoir-faire, référence biblio). Un compte-rendu est disponible (gratuitement par mail, ou par courrier postal : part. au frais 3 €), chez ASPAARI ([aspaari@free.fr](mailto:aspaari@free.fr), 02 99 92 09 32) ou auprès du Réseau Semences Paysannes.

**Potagères :** Pour compléter la formation de février : « produire ses semences potagères bio » une 2<sup>ème</sup> session a été organisée cet été par le Biocivam 11. Après avoir

dégusté avec Michaël Moisseeff, très grand spécialiste de l'analyse sensorielle, les délicieuses tomates cultivées chez plusieurs maraîchers à partir des graines de Pascal POOT à Olmet (34), François Delmond a initié les stagiaires à la botanique Goethéenne, une manière d'observer les plantes autrement. Cette deuxième journée s'est déroulée dans l'Aude et a été agrémentée par des visites de porte-graine. Enfin, pour compléter le tour d'horizon, le groupe s'est déplacé à Montpezat d'Agenais (47), capitale française des semences potagères biologiques, pour visiter Essem'Bio et le Biau Germe, mais aussi pour discuter de l'avenir de cette filière. Les documents de l'intervention de F. Delmond comprenant des fiches pratiques pour faire ses semences, ainsi que les pistes de travail dégagées lors de la journée de dégustation sont disponibles (moyennant frais de port et d'édition) auprès du Réseau.

Un **document pédagogique sur les semences paysannes** est en cours d'élaboration, sous la coordination de l'association BEDE. A destination d'un public large (agriculteurs, étudiants, jardiniers amateur, citoyens curieux), des fiches thématiques nous expliqueront ce que sont les semences paysannes, pour quel type d'agriculture, leur importance, les enjeux réglementaires. Le dossier se terminera par des fiches pratiques expliquant comment faire sa semence et avec qui. Sortie prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2004

Sur la base du travail réalisé par Bio d'Aquitaine d'essais de **populations de maïs** en agriculture biologique, le travail prend de l'ampleur. En France, le matériel et les méthodes concernant la sélection de variétés à partir de populations sont inexistantes. C'est pourquoi le Réseau s'intéresse aujourd'hui au travail des chercheurs, paysans et ONG du Brésil qui ont travaillé sur la sélection participative du maïs. Un voyage d'étude est en préparation pour avril 2004, en collaboration avec l'EMBRAPA, institut de recherche brésilien et l'INRA Montpellier.

**Variétés anciennes de fruits :** l'association Fruits oubliés travaille, au sein de l'Union pomologique d'AFCEV (Association Française pour la Conservation des Espèces Végétales) à la création d'une liste de variétés anciennes de fruits. L'inscription sur cette liste serait gratuite. Le conservateur de la variété ancienne devrait alors fournir une fiche descriptive de la variété. La création de cette liste permettrait d'une part de légaliser la vente de variétés anciennes à des agriculteurs, et d'autre part de garantir les caractéristiques et dénominations des plants vendus par les pépiniéristes. Enfin, cette liste permettra aux agriculteurs qui utilisent ces variétés anciennes, d'accéder aux aides au même titre que les agriculteurs qui utilisent des variétés commerciales récentes. Pour plus de renseignements, contacter l'Association Fruits oubliés au 04 66 85 33 37.

**Forum « No Patents on Life » au Bangladesh :** le Réseau Semences Paysannes était représenté dans un forum asiatique contre le brevetage du vivant qui se tenait les 18 et 19 août au Bangladesh. Ce forum était précédé d'une « Rencontre des peuples d'Asie du Sud ». Seul représentant non-asiatique, Jacques Caplat (FNAB) a profité de ces deux forums pour nouer des contacts avec des organisations de paysans et des

# Réseau Semences Paysannes

## BIODIVERSITE des SEMENCES et PLANTS dans les FERMES

ONG dont les problématiques sont très proches de celles de notre réseau. A suivre, donc.

**Larzac 2003** : le Réseau Semences paysannes a tenu un stand et, co-organisé, avec la CNDSP, un forum sur les semences. En débat : quelles semences pour quelle agriculture ? avec entre autres un témoignage éclairant de Jean-François Berthelot sur les variétés modernes de blé. Côté stand, de nombreux contacts ont été pris pendant ces 3 jours !

Lors du **Forum social européen de Paris (12 – 15 novembre)**, la coordination CCC-OGM organise un séminaire sur « Semences, OGM et brevet ». Le Réseau Semences paysannes est chargé de la préparation de l'atelier « Semences » qui portera essentiellement sur les enjeux réglementaires de la directive 98/95/CE et la reconnaissance de la conservation de la biodiversité à la ferme.

Du **10 au 12 octobre prochain**, se tiendra à Ajangiz (pays basque espagnol), la **IV foire de la biodiversité**. La 1<sup>ère</sup> matinée sera consacrée à l'amélioration variétale en bio, puis la situation des semences paysannes dans les différents pays sera analysée. La 2<sup>ème</sup> journée débutera sur les questions réglementaires puis différentes ateliers thématiques se tiendront. Un forum d'exposition des semences issues de sélection paysannes, biologiques et biodynamiques se tiendra. Dimanche, visite de la réserve de la biosphère d'Urbaibai. Renseignements et inscription : Elena, [ekonekazaritza@euskalnet.net](mailto:ekonekazaritza@euskalnet.net)

### Calendrier

- Visite de la plate-forme régionale d'expérimentation semences biologiques de **populations et variétés de pays**, Dordogne, 24 septembre 2003, organisée par l'ADAP/ Bio d'Aquitaine/ GDAB-Midi Pyrénées
- **IV Foire de la biodiversité**, Pays basque espagnol, ajangiz, 10 – 12 octobre 2004 (voir ci-dessus)
- **Forum Social Européen** (12 – 15 novembre 2003), séminaire sur OGM, Brevets et semences
- **Rencontre Tiers secteur de la recherche**, organisée par la Fondation Sciences citoyennes, 21 – 22 nov 2003
- **Produire ses semences (de grandes cultures) pour être autonome**, organisé par le CIVAM Bio 53, à destination des agriculteurs de Mayenne, 18 nov. 2003 et 2 déc. 2003 (intervention de F Delmond). Contact : Françoise Balay, 02 43 53 93 93
- **Produire ses semences de céréales**, organisé par le GABB Anjou, les 14 octobre (F. Delmond), 2 décembre (N. Supiot) et 16 décembre (I Goldringer). Contact : Cécile Parent, 02 41 37 19 39
- A noter : La **biodiversité végétale, des plantes pour l'avenir**, colloque AFCEN/ BRG, 13 – 15 Nov. 2003 (contact 03 83 91 84 93)

**Présentation d'un membre du Réseau** : Syndicat Semences et plants bio Languedoc-Roussillon – SP Bio LR

Par Jean-Luc Brault

Le syndicat des Semences et Plants Biologiques du Languedoc-Roussillon (SPBio-LR) s'est constitué en Janvier 2002 pour développer la production de semences bio. Une vingtaine de paysans et de paysannes y travaillent. Certains commercialisent leurs semences, d'autres travaillent sous contrat avec des établissements. En étroite relation avec, le Biocivam de l'Aude, il donne les orientations du travail de Frédéric REY, en charge du dossier semences potagères bio. Il aide ainsi à la constitution de micro-groupes de terroir, les mets en relation, à l'organisation de formations sur la production et la sélection de semences, à la mise en place d'expérimentations ...

L'idée principale du syndicat est l'autonomie. Pour y parvenir, nous réfléchissons à la possibilité de lier directement le producteur au consommateur de semences. Dans l'état actuel de nos cogitations, il nous semble que le nom du producteur sur le sachet de semences est le point essentiel. Du plus, sur le cadre de la future application de la directive 95/98 sur les semences de conservation, cette idée permettrait d'avoir un champ très large pour la biodiversité tout en protégeant l'utilisateur des semences par une responsabilisation totale du paysan producteur. En clair adopter la même traçabilité que celle appliquée pour les produits fermiers. Au sein du réseau semences paysannes, nous essayons de travailler avec des associations de consommateurs et de jardiniers pour élargir et amplifier le mouvement. La prochaine étape de notre action est de mettre en place des jardins de démonstration-expérimentation chez des paysans. Autour de ces jardins, l'objectif est d'augmenter la dynamique des micro-groupes, voire d'organiser des fêtes locales de la biodiversité.

### Les documents disponibles auprès du Réseau à Brens

- Cassette vidéo « légalité et légitimité des semences paysannes » est en vente dès maintenant (12 € + frais de port). *Destinée au grand public, elle dresse le tableau des limitations réglementaires du droit à utiliser et échanger des semences paysannes.*
- Cassette vidéo « La déclaration d'Auzeville » (12 €+ frais de port), *retrace les débats et conclusions des premières rencontres Semences paysannes « la biodiversité est dans les fermes », qui se sont tenues à Auzeville les 27 et 28 février 2003*
- Les actes des premières rencontres sur les semences paysannes d'Auzeville (10€ + frais de port), disponible début octobre
- Guide 2003 des semences bio et bio-dynamiques, AlterreNat Presse, 10 € + Frais de port 1,4 €
- L'enquête sur les savoirs faire des producteurs en production de semences paysannes, biologiques, biodynamiques, 10 € + frais de port 1,4 €
- Compte-rendu des 1<sup>ère</sup> rencontres nationales « Céréales et boulange » des 27 et 28 juin 2003 (gratuitement pas mail, frais de port et édition : 3 €)
- Compte-rendu des journées de formation 2003 « produire ses semences potagères bio » du Biocivam 11 (frais de port et d'édition : 3 €)

# Réseau Semences Paysannes

*BIODIVERSITE des SEMENCES et PLANTS dans les FERMES*

## Dossier actualité

Qu'est qu'une « variété de conservation » ?



Photo C. Traoré, N&P

Depuis 1998, une directive européenne (98/95/CE) permet aux Etats membres de fixer des dispositions spéciales concernant la commercialisation des semences de variétés dites « de conservation », de variétés destinées à l'agriculture biologique et de mélanges de variétés. L'Etat français a saisi le CTPS (Centre technique permanent des semences) européen pour qu'il précise le contenu des dispositions spéciales en question. Cela lui permet d'une part de faire passer le dossier des mains de la Direction Consommation qui les gère pour la Commission européenne à celles des experts agricoles (plus sensibles aux arguments des semenciers) qui siègent au CTPS. Cela lui permet aussi de gagner du temps puisque les experts en questions mettront deux ans à répondre. Entre temps il a aussi envoyé à Bruxelles une note précisant sa position (dont il n'a pas pour l'instant communiqué le contenu) : au vu des déclarations des fonctionnaires en charge du dossier, cette note milite très certainement pour une interprétation très restrictive du terme variétés de conservation. Il pourrait s'agir uniquement de variétés anciennement inscrites ! Nous sommes dans la dernière phase d'élaboration de cette directive et il est clair que ce n'est pas le Ministère, ni le GNIS (interprofession semencières) qui vont lancer une grande consultation sur son contenu, qu'ils souhaitent le plus vide possible. Si nous voulons que cette directive permette de construire un espace de liberté favorable aux semences paysannes, nous devons absolument faire des propositions concrètes, personne ne les fera à notre place. Une note de la Commission européenne ouvre la possibilité d'inscrire sur un catalogue « de conservation » des variétés s'éloignant des critères habituels d'homogénéité et de stabilité. Dans ce débat-là, la question soulevée par François Delmond est des plus pertinentes : une variété adaptée peut être suffisamment fixée pour rentrer dans des critères un peu plus souples d'homogénéité et de stabilité. Ce n'est pas le cas d'une variété adaptable qui ne gardera ce caractère d'adaptabilité recherché que grâce à une grande hétérogénéité et une grande variabilité. Pour ces variétés là, nous devons au plus vite définir d'autres critères, peut-être plus qualitatifs, sortant de la simple description morphologique. La « nuance » soulignée ci-dessous par François est un préalable indispensable à ce travail qui engagera notre avenir.

Guy Kastler.

## Contribution au débat : Variétés adaptables ou variétés adaptées ?

Par François Delmond

Au sein du Réseau Semences Paysannes, le terme d'adaptation est revenu bien des fois au cours des conférences, débats etc.. "nous avons besoin de variétés adaptées à notre terroir, à nos conditions de culture" disions-nous. Par contre, le concept d'adaptabilité a été beaucoup moins mis en avant. C'est pour rétablir l'équilibre que je vous soumetts ces quelques réflexions d'où il ressort qu'adaptation et adaptabilité sont les deux polarités entre lesquelles s'expriment la diversité et la plasticité des plantes.

Par adaptation, nous sous-entendons adaptation à des conditions précises d'environnement: sol, climat, mode de culture (biologique par exemple) ou à des conditions particulières d'utilisation de la récolte ( panification artisanale par exemple ). L'adaptation est d'autant plus grande que les conditions sont plus précises. Si l'on pousse l'adaptation d'une variété à son maximum - adaptation à des conditions très précises - la plante ne pourra plus pousser correctement que dans ces conditions. Ses habitudes de vie seront figées. Elle risque de perdre toute adaptabilité et de ne plus pouvoir évoluer.

Beaucoup d'espèces sauvages sont parfaitement adaptées à des conditions très précises d'environnement, elles sont spécialisées: c'est fréquemment le cas en montagne du fait des conditions très variées d'altitude, d'exposition ( avec leurs conséquences sur la température, l'hygrométrie, etc..) et souvent de sol. Ceci a conduit les plantes de montagne à se diversifier en un très grand nombre d'espèces et de sous espèces : chacune ne vit plus que dans des conditions très

précises et ne peut plus s'adapter à de nouvelles conditions. Il en est de même au bord de mer pour certaines plantes inféodées ( liées ) à l'ambiance maritime riche en sel.

L'adaptabilité est la tendance inverse: ici, la plante n'est plus adaptée à des conditions précises d'environnement, mais a gardé la possibilité de s'adapter à toutes sortes de conditions. C'est le cas pour les plantes ubiquistes ( = qui poussent partout ) comme le pâturin qui est probablement la plante la plus répandue sur Terre: on le retrouve sous toutes les latitudes et sous tous les climats ( son adaptabilité a cependant des limites car c'est avant tout une plante de prairies aérées et lumineuses qu'on ne trouvera pas à l'ombre épaisse des forêts ). C'est aussi le cas de la plupart des plantes cultivées: la domestication a consisté, entre autres, à les sortir de leur contexte naturel pour les rendre adaptables à des conditions de vie variées, de sol et de climat. Mais là aussi l'adaptabilité n'est pas totale car les conditions de culture à travers la planète présentent de nombreux points communs: culture en zone défrichée (clairière), sur sol enrichi et travaillé, arrosage régulier, etc.. Toutes les plantes n'ont pas la même adaptabilité. Le chou en est un bon exemple car à l'état sauvage, il ne s'éloigne pas à plus de quelques mètres des rivages ou du sommet des falaises maritimes océaniques ou méditerranéennes. Sous l'effet de la domestication, il a révélé des possibilités d'adaptation et de plasticité étonnantes.

Il est clair, Guy Kastler l'a bien montré dans certains de ses articles, que l'agriculture intensive a tendance à gommer

# Réseau Semences Paysannes

## BIODIVERSITE des SEMENCES et PLANTS dans les FERMES

toutes les différences et à uniformiser les conditions de culture à travers le monde. Au contraire, l'agriculture biologique ( et, probablement, l'agriculture bio dynamique encore plus ) tend à favoriser l'expression des particularités locales: sol, climat, rythmes naturels, pratiques particulières. D'où des attentes particulières des jardiniers et agriculteurs en matière d'amélioration des plantes.

Ce travail d'amélioration devient un art, l'art de concilier les contraires et de trouver le juste équilibre, dans une même plante, entre une adaptation optimale et une adaptabilité optimale. Cet équilibre devra permettre aux plantes d'une part de se développer normalement dans de nouvelles conditions de culture, et, d'autre part, de s'adapter à l'évolution constante des conditions d'environnement, climatiques tout particulièrement. Le sélectionneur cherchera sans doute dans les populations qu'il améliore, à garder un équilibre entre une trop grande homogénéité et une trop grande hétérogénéité. Mais pas seulement car l'hétérogénéité n'est pas forcément le signe d'une grande adaptabilité. L'adaptabilité à laquelle nous pensons est davantage une qualité intrinsèque des plantes individuelles que des populations de plantes qui, lorsqu'elles sont suffisamment hétérogènes, contiennent toujours au moins quelques plantes capables de résister à un changement dans leur environnement ( nouveau ravageur par exemple ).

Cette adaptabilité n'est possible que si une variété n'est pas constamment cultivée et multipliée de la même manière, dans les mêmes sols et sous le même climat. Elle se développe et s'entretient en modifiant volontairement les conditions de culture de la variété: semer une année le plus tôt possible et, l'année suivante, le plus tard possible; cultiver en condition sèche puis en condition humide, en sol très riche puis plus pauvre, etc..., On la renforce lorsqu'on s'organise pour multiplier successivement une variété dans des régions aux caractéristiques différentes: sol siliceux puis sol calcaire, en altitude puis en plaine, en climat océanique puis continental ou méditerranéen, etc.. Ce qui suppose un travail en réseau et de bonnes compétences des membres du réseau surtout pour ceux qui sont en conditions extrêmes ( par exemple en altitude ).

Bien entendu, pour une même variété, on peut très bien rechercher une adaptation optimale à certaines conditions ( de terroir par exemple ) tout en conservant une bonne

adaptabilité, pour d'autres critères tels que besoins en eau, en chaleur ce qui permet à ces plantes de s'adapter aux conditions actuellement très changeantes de climat ( alternance de périodes très sèches et très humides, trop chaudes puis trop froides ) et aux risques de pollutions accidentelles.

Ces réflexions sont à prendre en compte dans l'organisation à venir de nos réseaux et dans nos revendications et négociations. Je pense en particulier à la définition de nouveaux critères de description et d'identification des variétés que nous voudrions inscrire dans le cadre de la mise en application de la directive 98/95 CE sur les variétés de conservation. Attention à ne pas nous faire coincer par des critères trop figés. La palette des possibilités de la vie est bien plus grande que ce que nous imaginons, tout particulièrement dans le monde des plantes. A nous d'apprendre à les connaître et à les mettre en valeur! (voir à ce sujet le remarquable ouvrage de Francis Halley, L'Eloge de la Plante - Le Seuil - 2001).

Articles à lire en lien avec le sujet :

« Quelles semences pour demain ? », Véronique Chable, Revue L'Ecologiste Vol. 4 N°2 – Juin 2003  
Dossier FNAB INFO, 2<sup>ème</sup> trimestre 2003 « La biodiversité est dans les fermes »

« Les semences paysannes :l'alternative aux OGM » Guy Kastler Nature&Progrès n°41, mai-juin2003

« La question des variétés hybrides F1 », François Delmond, Biodynamis N°42, juin 2003

« Des règles de commercialisation plus souples pour les variétés menacées d'érosion génétique ? », Laurence Campariol, Revue Semences et Progrès n°115, juin 2003

Autres articles à noter :

« Les semences bio répondent bien aux normes de qualité », François Collin, Revue semence de la FNAMS N°172

« Les coûts de production des semences bio », Laura Brun, Revue semence de la FNAMS N°172

« Un cas d'école dans l'accueil d'une innovation : les OGM », André Cauderon, Revue Semences et Progrès n°115, juin 2003 (où l'accueil des OGM est comparée à l'innovation triticales...).

RECTIFICATIF/PRECISIONS par rapport au dossier Actualité « Semences bio » du bulletin n°1 :

Les variétés potagères anciennes à usage amateur que l'on multiplie par plant figureront dans la base de données des semences bio disponible gérées par le GNIS car les maraîchers professionnels ont le droit, depuis cette année, de les acheter, à condition qu'elles ne leur servent qu'à faire des plants pour les jardiniers.

Remarque : le GNIS pourra ne mettre que les 4 espèces pour lesquelles on fait du plant (solanacées, cucurbitacées, etc.) mais il faut savoir que sur 193 variétés inscrites au catalogue amateur, il y a 170 variétés de solanacées et cucurbitacées. Le prochain bulletin publiera un article à ce sujet.

Bulletin bimestriel diffusé gratuitement par mail (le demander à [semencepaysanne@wanadoo.fr](mailto:semencepaysanne@wanadoo.fr)) ou moyennant les frais d'édition et de port (12 euros par an)

**NOUVELLE ADRESSE du Réseau à partir du 1<sup>er</sup> octobre :**

**Cazalens, 81 600 BRENS; tel/fax : 05 63 41 72 86, , mail : [semencepaysanne@wanadoo.fr](mailto:semencepaysanne@wanadoo.fr)**